

# Bienvenue aux Sources du Buëch



## La Taxe de Séjour, qu'est ce que c'est ?

### A quoi ça sert ?

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'accueil touristique du territoire : elle est principalement dédiée au financement des actions de l'Office de Tourisme (accueil, information, promotion...)

### Qui la paie ?

La taxe de séjour s'applique à toute personne hébergée à titre onéreux qui n'est pas domiciliée sur le territoire. Les clients mineurs en sont exonérés.

### Comment ça fonctionne ?

C'est votre hébergeur qui est chargé de collecter la taxe de séjour, puis de la reverser à la collectivité.

Les tarifs de la taxe de séjour sont fixés pour chaque nature d'hébergement et en fonction du classement, par personne et par nuitée de séjour.